

Suicides dans la police : petit panorama de ces professions où la souffrance et le mal de vivre sont les plus aigües



Sept policiers et deux gendarmes ont mis fin à leurs jours en une semaine. Un pic qui inquiète et fait craindre une hausse du phénomène dans cette profession déjà très touchée. En France, cette profession n'est pas la seule jugée "à risque".

Avec Michel
Debout

Atlantico : 7 policiers et 2 gendarmes ont mis fin à leurs jours en quelques jours. Le taux de suicide en France est de 16 cas pour 100 000 personnes chaque année, et de 30 pour 100.000 parmi les policiers. En comparant avec d'autres professions, ou avec la population active en général, cet écart est-il aussi important ? Quelles sont les professions les plus exposées ? Concernant les policiers, en quoi l'accès à une arme peut-il être un facteur aggravant ?

Michel Debout : Les écarts entre taux de suicide, profession par profession, doivent être analysés avec beaucoup de prudence. D'abord parce qu'il y a des caractéristiques générales dans chaque profession. Les métiers de l'ordre sont des métiers masculins. On sait que le taux de mortalité masculin par suicide est nettement plus fort que chez les femmes.

En comparant les taux de suicide chez les policiers avec ceux chez les infirmières on aurait des taux différents qui ne tiendraient pas à la réalité des professions mais plutôt au sexe des professions. Il faut donc être prudent dans les analyses que l'on fait à partir de ces données.

Il faut faire des analyses sur une longue période et surtout comparer métier par métier l'évolution des chiffres et des taux. Il est beaucoup plus significatif que savoir que dans tel service public par exemple, le taux de suicide a augmenté, est resté stable ou a diminué sur des périodes allant de quelques années à 10 ans. Cela nous informe sur les mutations qui ont lieu dans ces professions, des métiers qui peuvent être source de stress, épuisement professionnel, parfois de harcèlement. Dans le cas contraire, on est dans l'événementiel. On ne peut pas en tirer des conséquences définitives sur ce qui aurait dû être fait.

Dans les professions les plus exposées on peut citer les services publics comme la police, les soignants... tous les métiers qui mobilisent le relationnel de manière générale. Les agriculteurs sont plus exposés aux risques de suicide. La relation humaine est parfois source de difficulté. Que ce soit dans les relations internes (hiérarchie...) ou avec les publics (patients, élèves...).

Il faut toujours être précautionneux concernant les statistiques sur le suicide. Particulièrement sur celles concernant les professions. Si l'on arrive facilement à connaître les taux dans des corps de métier comme la police où les informations remontent facilement, ce n'est pas toujours le cas dans d'autres professions. Pour les agriculteurs par exemple, on parle en ce moment d'un suicide tous les deux jours mais il n'y a pas vraiment de statistiques fiables. Les causes du suicide peuvent être autres que professionnelles et les informations ne remontent pas toujours. Une raison qui peut expliquer que ce corps de métier soit particulièrement touché pourrait, en plus des difficultés économiques inhérentes à la profession, être la dégradation de l'image des agriculteurs.

Concernant les personnels soignants on parle d'un taux de 36 suicides pour 100 000 personnes. Soit presque trois fois plus que le taux moyen en France. Pour les enseignants on parle de 39 sur 100 000 (INSERM 2002) mais encore une fois les suicides ne sont pas tous dû à la profession, ces chiffres sont donc à prendre avec des pincettes.

Sur l'accès aux armes, toutes les études montrent que l'accès facile à une arme va être source de passage à l'acte. C'est un facteur facilitateur, d'autant plus si l'arme est facile d'accès et que la personne sait s'en servir ou a l'habitude de s'en servir. Il faut éviter que les personnes fragilisées, pour des causes professionnelles ou personnelles aient cet accès permanent à leur arme.

Les cas de suicide semblent plus fréquents à certaines périodes de l'année (octobre-novembre) mais également avec une plus forte propension au suicide le dimanche. Comment expliquer cette "périodicité" ?

Les périodicités existent depuis longtemps. Le dimanche c'est la veille du lundi. Si l'on se trouve en difficulté professionnelle on sait que le lundi ce sera à nouveau la menace qui sera présente. Mais il n'y a pas que le travail, les personnes qui sont endettées passent un samedi pas trop mal, le dimanche ça se complique car ils savent que le lundi ils vont recevoir des coups de fil des créanciers, des banques, des assurances, des huissiers etc. Le dimanche, paradoxalement n'est pas toujours un jour de repos mais plutôt le jour qui annonce les difficultés à venir.

Le début de l'hiver, les mois d'octobre, novembre sont aussi des moments de l'année où l'on se suicide plus. Ce sont des moments de l'année où les jours raccourcissent, on manque de dynamisme, on est plutôt pessimistes, on se replie sur soi...

On peut aussi citer aussi les fêtes de fin d'année. Les moments festifs de manière générale rendent encore plus douloureux des situations personnelles pour des personnes esseulées.

Aux États Unis, une recrudescence du taux de suicide a eu lieu au cours de ces dernières années, pour des raisons décrites comme étant la conséquence d'un désespoir social (malgré un taux de 13 pour 100 000, inférieur à celui de la France). Cela est-il également le cas en France ?

Tout à fait. Dans une étude de la fondation Jean-Jaurès qui mettait en lien la progression du chômage avec la progression du suicide et des tentatives de suicide (il est important de s'attarder sur les tentatives). Les tentatives de suicide renforcent le risque d'un passage à l'acte mortel du fait de la répétition des actes suicidaires.

Les actes suicidaires ont aussi augmenté en France ces dernières années, comme aux Etats-Unis. Il est plus élevé chez les personnes au chômage que celles au travail. Et évidemment dans les personnes ayant un travail, il y a plus de risque d'un passage à l'acte chez celles qui subissent un harcèlement ou celles qui vivent un burn out. Les situations dégradées sont un risque aggravant.